



# Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs, souscripteurs et associés

## ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

5, place de la Miséricorde, Lyon

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !

V. DE LAPRADE.

## LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

5, place de la Miséricorde, Lyon

Le mardi de chaque semaine  
de 8 à 10 h. du soir

## SOMMAIRE

Assemblée générale du 15 février 1891. — Compte rendu des Travaux du Comité (Réunion mensuelle du 3 mars). — La Réunion des Moniteurs. — Union patriotique de l'Ain (Assemblée générale du 8 mars 1891). — Union patriotique du Rhône (Extrait des Statuts).

## Assemblée générale du 15 février 1891

Le témoignage unanime des neuf organes de la presse quotidienne lyonnaise, leur sentiment identique sur notre assemblée générale du 15 février 1891, est le plus bel éloge qui puisse être fait de l'œuvre poursuivie par l'Union patriotique du Rhône et prouve surabondamment que notre association reste fidèle à son but et à sa devise ; d'autre part, qu'on y accomplit sans vain bruit un labeur des plus utiles au pays.

Nous leur sommes reconnaissants à tous de cette franche constatation.

Nos remerciements aussi aux publications de la presse spéciale, au *Gymnaste*, moniteur officiel de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, au *Tireur du Sud-Est*, au *Guidon*, enfin aux bulletins spéciaux de l'Union patriotique de l'Ain, des *Touristes Lyonnais* et de la *Société Lyonnaise de gymnastique*, pour les aimables comptes rendus publiés dans leurs colonnes.

## LE DÉFILÉ

A une heure précise, le cortège des quinze Sociétés de gymnastique et d'études militaires de Lyon quittait la place des Terreaux pour se rendre au cirque Rancy, en suivant l'itinéraire précédemment indiqué. Rappelons simplement l'ordre du défilé établi par voie de tirage au sort.

I. — Française (Fanfare et Société). — *Alsace-Lorraine*, *Avenir*, *Vaillante*.

II. — Lyonnaise (Fanfare et Société). — *Eclair*, *Etoile*, *Vigilante fraternelle*.

III. — *Touristes lyonnais* (Fanfare et Société). — *Eclaireurs de l'Est*, *Sentinelle*, *Volontaires Croix-Roussiens*.

IV. — *Avant-Garde* (Fanfare et Société). — *Excursionnistes lyonnais*, *Jeune France*.

Le défilé a été remarquable de régularité et de discipline et les Sociétés ont été sur tout leur parcours l'objet d'ovations flatteuses et méritées.

Ajoutons, à leur louange, qu'elles avaient spontanément décidé d'enlever de leurs drapeaux toutes les médailles obtenues dans les Concours, montrant ainsi qu'elles étaient réunies dans un but d'union et d'amitié et non pour s'éclipser les unes ou les autres.

Le drapeau de la Société de tir de l'armée territoriale a pris place, au passage du cortège, dans les rangs des *Touristes Lyonnais*, qui lui ont rendu les honneurs.

A 1 heure 1/2, les Sociétés faisaient leur entrée au cirque Rancy.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale a commencé à deux heures. Sur l'estrade d'honneur avaient pris place :

M. F. Brunot, président de l'Union patriotique, M. le Lt-colonel Polonus, MM. Félix Sanaoze et Chambard-Hénon, vice-présidents, Kœnig, secrétaire général, Berne, secrétaire général adjoint et président des *Anciens Mobiles du Rhône*; Tricaud et Dubuy, trésoriers; MM. Dontenville, Benassy, Besson, Billiaz, Bouillin, Buffaud, Dauvergne, Desbat, Durand, Gourju, Mancardi, Maynard, Camille Roy, Wolf, membres du Comité.

M. le préfet du Rhône avait bien voulu se faire représenter par M. Rocault, conseiller de préfecture, en costume, qui avait pris place aux côtés de M. Brunot, ainsi que MM. Loiseau et Parant, président et secrétaire général de l'Union patriotique de l'Ain, et M. Fontaine, doyen de la Faculté des Lettres.

Le Comité de Direction du 4<sup>e</sup> Concours national de tir, spécialement invité, était représenté par ses trois vice-présidents, MM. Polonus, Harent et Billiaz, MM. Monod, secrétaire général et Boulu, secrétaire adjoint.

A citer, parmi les nombreux tireurs de la région : MM. Gourgout, de Miribel, Vacher, d'Heyrieux, Marcoux, de St-Chamond.

On remarquait encore MM. Pugens, doyen des professeurs de gymnastique de France, Nolot, conseiller général et président de la *Fédération du Sud-Est*, Flachier, président de la *Stéphanoise*, Gauthier, moniteur général de l'*Alouette des Gaules*; MM. Clermont, de Leiris, Dupuis, Calliet, Hébrard, Sève, Brac de la Perrière, Deschamps, Blanchet, Turquier, Orbet, Nicolas, Baudit, etc. etc., présidents ou vice-présidents des Sociétés de gymnastique et d'études militaires de Lyon; M. Dadol, trésorier de l'Union tararienne, etc.

MM. Pagny et Coquet, auteurs du monument des Enfants du Rhône; MM. Anstett, fils; M. le lieutenant-colonel de Gavarret; M. le commandant Clavel, directeur à l'Arsenal; Clédat, professeur à la Faculté des

Lettres; Coste-Labaume, Mignot et Privat, président d'honneur et président de la Fédération colombo-phile, etc.

S'étaient fait excuser :

M. le gouverneur militaire; M. le général commandant la place; M. Félix Mangini, président de l'Association des Amis de l'Université; M. Louis Chavent, président du Comité de Défense pour le marché des soies; M. Molleron, président de la *Fédération des Sociétés de gymnastique du Dauphiné et de la Savoie*;

MM. Ehrmann, de Belleville; Dordilly, de Villefranche; Mazet, de St-Etienne, etc.

Après une brillante marche jouée par la musique du 157<sup>e</sup> de ligne, M. Brunot, président, déclare la séance ouverte et donne la parole à M. Tricaud, trésorier de l'*Union patriotique du Rhône*, pour la lecture du compte rendu financier annuel.

#### COMPTE RENDU FINANCIER

##### RECETTES

Espèces en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1890.....	586 88
Montant des listes de souscriptions pour l'année 1890 .....	569 58
Montant des listes de renouvellement de souscriptions.....	2.834 60
Don de M. Calliet, membre de l' <i>Union patriotique du Rhône</i> .....	200 »
Montant des abonnements au Bulletin mensuel ...	30 »
Vente d'insignes .....	19 »
Total .....	<u>4.240 06</u>

##### DÉPENSES

Frais de l'Assemblée générale de 1890 .....	289 70
Indemnité à la musique du 121 <sup>e</sup> de ligne, versée à l'Œuvre des petites Filles des Soldats .....	30 »
Impression et envois de comptes rendus de l'Assemblée générale.....	94 »
Honoraires d'un employé et gratifications au concierge du local social.....	290 »
Frais de bureau, de recouvrements, de correspondances, entretien du mobilier, note de gaz et de charbon .....	208 20
Location et impôts de 1890 .....	321 06
Frais de propagande et de réceptions.....	305 40
Circulaires et imprimés divers .....	280 25
Droit de dépôt payé pour les fonds constitués en réserve .....	5 »
Déposé au Crédit lyonnais à titre de réserve.....	350 »
Allocation à la <i>Société Alsacienne-Lorraine</i> pour sa fête de l'Arbre de Noël. Exercice 1889 .....	50 »
Remis au comité chargé d'élever un monument à Pierre Dupont.....	25 »
Souscription au Comité de défense des soies.....	25 »
Achat de médailles données en prix aux Sociétés et de tir.....	935 »
Subvention à la <i>Sentinelle</i> , société de gymnastique .....	30 »
Achat de Manuels pratiques de natation .....	37 50
Balance .....	963 95
Total.....	<u>4.240 06</u>

##### AVOIR

Espèces en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1891, fr. ....	963 95
A la Caisse d'épargne, intérêts arrêtés fin décembre 1889, fr.....	210 79
A la réserve au Crédit Lyonnais, fr.....	1.150 »
Total de l'avoir au 1 <sup>er</sup> janvier 1891, fr.....	<u>2.324 74</u>

A son tour, M. Brunot commente la situation prospère de l'Association.

#### DISCOURS DE M. BRUNOT

Messieurs,

Si j'avais quoi que soit de commun avec Démophile, je serais tenté de commencer ce discours comme il commençait un des siens, en me félicitant pour la patrie que son nom seul, et l'espoir d'entendre parler d'elle, de voir aussi comment les générations fu-

tures se préparent à la servir, ait pu réunir ici une pareille assemblée. Ce qui l'inquiétait, en effet, ce grand patriote, dans des circonstances terribles et assez semblables à celles que nous avons traversées nous-mêmes, où l'existence même de son pays était en jeu, c'était de voir les citoyens uniquement inquiets de ce que faisait l'ennemi, n'attendant leur force que de sa faiblesse, supputant les chances de la mort de Philippe au lieu de s'exercer, de s'armer, de se préparer à résister à l'envahisseur. Ce qui doit, nous, nous réjouir, c'est que la masse du peuple français, tout en suivant d'un œil attentif les événements qui se déroulent de l'autre côté des frontières, au lieu d'espérer dans la sénilité d'un ennemi ou l'incohérence d'un autre, regarde passer empereurs et ministres sans se détourner de son effort, en comptant avant tout sur lui-même, sur sa virilité, sur son énergie, sur cette vitalité enfin qui a fait durer la France pendant des siècles, et n'est pas près de lui manquer.

Mon premier remerciement ira donc à vous tous, Mesdames et Messieurs, qui, sans y être tenu par un autre devoir que l'obligation commune à tout Français de servir la patrie, vous occupez de ces choses.

Mais ce serait injustice et ingratitude d'oublier ceux qui vous encouragent, et ceux qui nous encouragent nous-mêmes, je veux dire ces représentants des pouvoirs publics, auxquels nous ne faisons jamais appel en vain. C'est pour nous un précieux honneur de les recevoir aujourd'hui, et pour moi un devoir bien doux de les remercier des faveurs qu'ils nous font. C'est à la municipalité que nous devons de pouvoir vous réunir dans cette salle, c'est M. le Gouverneur militaire qui nous a prêté le concours d'une musique, et nous a assuré la présence d'une importante délégation d'officiers de nos deux armées.

Que ceux qui les représentent ici veuillent bien leur porter l'hommage de notre profonde gratitude. Quant à M. le Préfet, je n'ai guère eu l'occasion de me trouver dans une fête patriotique où je ne l'aie rencontré lui-même ou quelqu'un de ses conseillers; non seulement par le baptême légal qu'il nous donne, il se trouve notre parrain, mais il est pour nous plus encore, nous ayant un peu tous adoptés.

Messieurs,

L'*Union patriotique* n'a pas renoncé à la maxime des filles sages, qu'il vaut mieux être que paraître. Néanmoins votre Comité a pensé qu'il devait, sinon au public, au moins à ceux qui l'ont investi de son mandat, le compte périodique des intérêts qui lui étaient confiés. Et ces intérêts devenant toujours plus considérables au fur et à mesure que grossit le nombre de ceux qui viennent à nous, et que notre action s'étend et se diversifie, c'était se montrer un peu avare de renseignements que de vous convoquer seulement une fois l'an pour les entendre ou de vous les faire parvenir par la voie de la presse quotidienne, réduite, malgré sa bonne volonté, à nous faire les morceaux petits et les colonnes bien étroites.

Nous nous sommes donc décidés à créer un Bulletin que beaucoup d'entre vous, tous ceux qui paient une cotisation suffisante pour nous permettre de leur faire ce service, reçoivent tous les mois gratuitement. Ils ont pu lire déjà dans les quatre numéros parus, ce que nous avons fait pour votre œuvre, néanmoins je vous en dois aujourd'hui le tableau général et c'est là ce que je vous apporte. en vous demandant de ratifier notre conduite.

La situation financière de l'*Union*, comme vous l'a fait voir le compte rendu de tout à l'heure, reste excellente. Ce résultat est dû d'abord à nos trésoriers, MM. Tricaud et Dubuy auxquels j'adresse, au risque de me répéter chaque année, les félicitations qu'ils méritent. Ce n'est pas, en effet, une mince charge que celle de percevoir des milliers de cotisations et d'en tenir un état si exact qu'il n'y ait jamais dans les comptes ni irrégularité ni erreur quelconque.

Cette année nos collègues ont fait mieux encore que par le passé. Grâce à un agent dévoué, M. Chatagniat, qui s'est contenté pour cela d'une très minime indemnité, les cotisations ont été perçues à domicile, c'est-à-dire qu'on a pu relever les changements d'adresse et ne perdre des annuités qui nous étaient promises que celles qui vraiment nous ont été refusées.

Il y en a bien encore eu quelques-unes. Nous voudrions d'autant moins le nier que j'espère vous faire voir que nous n'avons rien fait qui pût excuser ces abandons ou ces lassitudes.

En revanche, la masse de nos adhérents nous est demeurée fidèle et beaucoup de nouveaux souscripteurs nous sont venus. Ainsi j'ai souvenir qu'un soir, un brave ouvrier, blessé de 1870, s'est présenté au siège social. Privé par la mort de sa femme d'une part de ses ressources, il a diminué son versement, mais en nous demandant une liste de souscription qu'il a rendue presque pleine. Voilà des attachements qui consolent amplement de quelques désertions.

Quoi qu'il en soit, le Comité a usé de ses ressources avec la même sagesse; il a fait les réserves statutaires et il se présente même devant vous avec une jolie somme d'économies.

Toutefois nous ne sommes point une société de capitalistes. Nous sommes créés pour l'action, et l'argent n'est pour nous qu'un moyen — indispensable il est vrai — mais enfin un moyen de poursuivre notre œuvre. Nous en avons usé largement. Jugez-en vous-même par la liste suivante des Sociétés auxquelles l'Union patriotique a été heureuse d'accorder ses encouragements.

*Tir de Lyon, Tireurs du Rhône, Sentinelle, Estafette, Alsace-Lorraine (colombophile), Eclair, Carabiniers de Givors, Etoile Lyonnaise, Vigilante fraternelle, Volontaires Croix-Roussiens, Alsace-Lorraine (gymnastique), Avenir St-Chamond, Jeune France, Avenir de Lyon, Intrépide, Fédération colombophile, La Patrie. Avant-Garde Lyon, Avant-Garde Mulatière, Fêtes Fédérales de Saint-Etienne, Tir territorial, Sauvetage et natation Givors, Lyonnaise, Française, Fraternelle de Tassin, etc., etc.*

Je vous cite ces noms au hasard, dans l'ordre même des déclarations prises, pour bien vous faire voir que nous avons encouragé en même temps, études, tir, gymnastique, colombophilie, natation, tous les travaux, les exercices, les goûts même qui forment le corps et le cœur et préparent une génération forte et virile, depuis la science qui fait les Pasteurs, jusqu'à la natation qui exerce les sauveteurs et les marinières dont on fait les pontonniers héroïques de la Bérésina.

Ce n'est pas cependant que nous n'ayons fait un choix entre les demandes. Ce choix, cela va sans dire, a été indépendant des questions de personnes, les personnes n'étant que des unités dans une œuvre collective comme la nôtre. Sans doute, nous sommes heureux quelquefois quand ceux qui remportent nos prix nous sont particulièrement chers, et cela a été pour beaucoup d'entre nous une joie de voir par exemple le prix que nous avons fondé pour l'encouragement des hautes études décerné cette année par le Conseil général des Facultés à M. Ph. Anstett, le fils de celui qui a été si longtemps à Lyon une des personnalités les plus éminentes de la science jointe au patriotisme. Toutefois nos récompenses ne vont pas à l'homme, elles vont au travail et au mérite.

Il n'est pas non plus question dans nos répartitions de distinctions entre les Sociétés. Nous ne voulons pas savoir s'il en est qui nous sont plus spécialement attachées. Nous pouvons leur en garder au fond du cœur la reconnaissance qu'elles méritent, mais elles nous apportent et les facilités qu'elles nous donnent. Mais l'Union les aime toutes également, et les traite avec la plus extrême justice. Quand il s'agit de leur faire la part de nos libéralités, il serait même dangereux de la mesurer à leur importance ou à leur nombre, des Sociétés petites et pauvres ayant souvent

autant de besoins et de mérites que de plus grandes nous ne considérons donc uniquement que la nature de leurs exercices, des concours qu'elles donnent, que leur œuvre, en un mot, et la mesure dans laquelle elles travaillent au but commun.

C'est à cette justice dans la distribution de nos allocations qu'est due, sans doute pour une bonne part, la reconnaissance avec laquelle elles sont reçues et qu'on nous témoigne de toutes façons.

Toutefois, Messieurs, toute médaille a un revers. Et le revers des médailles de l'Union, c'est le petit discours qui les accompagne; (mes collègues me permettront bien de le dire, puisque si quelques-uns ont bien voulu accepter de parler au nom de l'Union, j'ai parlé aussi souvent qu'eux, et que, du reste, le mot n'est vrai que de moi.)

Nous ne croyons pas, en effet, qu'il suffise de donner, mais qu'il faut répéter pourquoi on donne, dans quel but, dans quelle espérance, et que cela ne se saura jamais assez. Et il faut croire que l'on pense ainsi dans les Sociétés, puisque à presque toutes les occasions, nous avons été conviés, quelquefois même non sans surprise, à entretenir l'assemblée de notre œuvre à tous. Nous l'avons fait du mieux que nous avons pu.

Et fort souvent comme vous l'allez voir :

Aux *Volontaires croix-roussiens*, à l'*Avenir*, à la *Jeune France*, à l'*Etoile lyonnaise*, aux *anciens Militaires de la marine*, aux *Volontaires de 1870*, au *Tir de Lyon*, à l'*Avant-Garde du II<sup>e</sup>*, à la *Vigilante fraternelle*, à la *Sentinelle*, à la *Lyonnaise*, à la *Vaillante*, aux *Touristes lyonnais*, à la *Tricolore*, aux *Eclaireurs de l'Est*, voilà pour Lyon.

Puis à Rive-de-Gier, St-Chamond, Givors, Oullins, Tarare, St-Etienne.

C'est-à-dire de vingt à vingt-cinq fois environ. Voilà de quoi remercier, n'est-ce pas, Messieurs, ceux qui ont bien voulu aller nous représenter dans ces différentes cérémonies, particulièrement MM. Dontenville, Sanaoze, Chambard-Hénon, et Kœnig.

Ce que nous y avons dit, vous le savez : A vous, gymnastes ou sociétaires, nous vous avons recommandé ce qui est la force de vos Sociétés, la discipline intérieure et extérieure, le respect de vos chefs, la confiance et la reconnaissance envers ceux qui vous groupent, vous organisent, vous instruisent, vous représentent, au prix de quels sacrifices, eux seuls le savent le plus souvent. Nous vous avons enseigné surtout la solidarité entre vous, l'abandon de toutes les coteries, les effusions qui vont si bien à votre âge et doivent primer toutes les jalousies et tous les amours-propres.

Au public, nous avons essayé de faire comprendre quelle immense préparation nécessitent les fêtes qui lui sont mises sous les yeux, quel travail, quel effort préalable elles supposent et quel mérite vous avez à vous astreindre volontairement, dans l'intérêt supérieur de l'armée et de la patrie, à des exercices périodiques et raisonnés, à une discipline volontaire qui vous forme à ce métier de soldat où la plupart d'entre vous ne doivent cependant que passer.

Nous lui avons fait entendre aussi ce qu'il peut pour vous et quelle manne bienfaisante est pour une Société ces cotisations de membres honoraires qui ne tomberont, hélas, jamais en pluie assez drue.

Enfin, soit que nous interprétions une de vos fêtes, soit que nous parlions en notre nom dans les conférences que nous avons organisées à Lyon et au dehors, fidèles à notre mission, nous avons enseigné, disons le mot, nous avons prêché, qu'il y a un terrain sur lequel tous les hommes de cœur peuvent s'entendre, sans distinction aucune d'opinion, et qu'ils ne sont pas libres d'en chercher un autre qu'ils ne trouveraient d'ailleurs point, que les événements ont fait à coups de malheur et de hontes un programme que personne ne peut abandonner : celui de la restitution de l'intégrité nationale.

A tous les fauteurs de discordes qui vont répétant

qu'il y a deux Frances et qui ne semblent pas imaginer d'autre idéal que celui d'une nation, ou bien s'entredéchirant, ou bien dont une partie opprime l'autre, nous avons opposé les démentis de la raison et du cœur, nous avons répondu qu'il n'y en a pas et qu'il n'y en aura jamais qu'une, une indivisible, comme on disait il y a cent ans, que nos pères ont faite en commun, dont tous les enfants, à quelque classe qu'ils appartiennent, en quelque province qu'ils soient nés, ne peuvent rester des frères ennemis.

A ces appels que des divisions anciennes et profondes rendent malheureusement trop vains, nous avons ajouté, surtout pour cette génération prochaine qui est notre plus grande espérance, la leçon de l'exemple, rappelant la mémoire des grands dévouements, exaltant les cœurs à ces souvenirs des héros dont nous avons encore vu les derniers, jusqu'à ce que nous sentions venir sur les lèvres les mots du poète :

*Où le père a passé passera bien l'enfant.*

Si ces voix ont été entendues, Messieurs, il est inutile de vous le dire, et comment ne le seraient-elles pas dans cette population dont le patriotisme est célèbre et qui l'a, plus qu'aucune autre peut-être en France, su prouver naguère encore ?

Mais les faits parlent assez. D'abord nous avons vu venir se grouper autour de nous huit nouvelles Sociétés : la *Vaillante*, la *Vigilante fraternelle*, le *Ramier*, les *Excursionnistes Lyonnais*, la *Société de sauvetage de Givors*, l'*Union tararienne*, le *Tir d'Heyrieux* et l'*Etendard*.

En outre les liens, s'il se peut, sont devenus plus intimes entre nous et nos Sociétés anciennement affiliées.

Je n'en veux pour preuve que l'élan mis à nous répondre lorsque nous vous avons demandé votre concours pour cette fête.

Certes, c'est un spectacle auquel vous n'assisterez pas souvent, Messieurs nos invités, que celui de toutes ces Sociétés travaillant côte à côte, et que peu de villes pourraient vous offrir. Et ce qu'il faut vous dire encore, c'est que ce groupement ne nous a coûté aucune peine, que malgré les difficultés qui semblaient s'offrir, les petites questions de susceptibilité qui pouvaient se présenter ont été écartées, que chacun a pris sa place et dans le défilé et dans la fête, non telle qu'on la lui imposait, nous n'avons rien imposé à personne, mais en la choisissant lui-même sans autre considération que nos convenances et d'autre désir que de voir pleinement réussir cette solennité.

Cette belle solidarité qui s'est traduite par le choix unanime du moniteur, qui devait conduire la séance, M. Auguste Raffin, vous fait, Messieurs, le plus grand honneur ; et non seulement je vous en remercie au nom de l'*Union* qu'elle a profondément touché, mais je vous en félicite comme d'un véritable progrès ou mieux d'une véritable victoire dans le sens de la fraternité que nous rêvons de voir dès maintenant s'établir aussi complète, aussi cordiale entre vous, qu'elle pourrait l'être au jour du danger.

L'*Union patriotique* avait eu déjà, il y a peu de temps, une autre joie semblable. Sur son initiative, toutes les Sociétés colobophiles de la région se sont entendues avec elle pour organiser un pétitionnement commun en vue de la diminution des tarifs auxquels sont soumis les transports de pigeons voyageurs. Cette pétition, transmise par nous au ministre de la Guerre, nous a déjà obtenu la promesse que des démarches seront faites auprès des Compagnies de chemins de fer, et nous avons lieu de croire que ces démarches aboutiront, témoignant une fois de plus de ce que peut l'entente et le concours de toutes les forces.

L'année 1891 s'ouvre donc, Messieurs, sous les meilleurs auspices. La plupart d'entre vous savent déjà qu'elle sera marquée à Lyon par un grand Concours national de tir. L'annonce seule de cette fête, en attendant même le succès, est déjà un honneur pour notre cité ; elle prouve qu'on a considéré à Paris même que Lyon était en mesure de recevoir ses hôtes, les

Sociétés capables de leur offrir le matériel nécessaire ; enfin la population de consentir les sacrifices indispensables pour laisser aux vainqueurs des souvenirs dignes de ce grand tournoi. Je n'ai point de doute que toutes les espérances conçues se réaliseront. Les appuis dont cette vaste entreprise est assurée auprès des autorités militaires et civiles, l'élan aussi qui se manifeste de toutes parts nous assure que nous n'aurons à rougir devant personne, même devant les tireurs venant des pays où depuis longtemps le tir est une institution nationale, ni de notre organisation, ni, ce qui est bien aussi quelque chose, de notre adresse.

Est-il besoin de vous dire que l'*Union patriotique* prend dès maintenant le plus vif intérêt à ce qui se prépare ? Former des tireurs et les entretenir est une de ses préoccupations constantes, c'est dans ce but qu'elle s'entendait naguère avec les différentes Sociétés de la région pour rechercher des moyens plus efficaces encore d'attirer dans leurs stands et d'y retenir tous les gens de bonne volonté.

Cinq des membres de son bureau ont été appelés, soit par les fonctions qu'ils occupent dans les Sociétés de tir, soit par leur situation même à la tête de l'*Union*, à faire partie du Comité de patronage ou du Comité directeur. D'autres encore de nos membres y ont leur place. Et je puis vous le promettre non seulement en mon nom, mais au nom de mes collègues, le concours que nous vous prêterons sera aussi réel, aussi actif que possible. Je n'ai point, du reste, à vous faire de promesse. Vous savez que notre bourse vous sera ouverte aussi large que nous le pourrons. Et si notre organisation peut servir d'une façon quelconque à aider la vôtre, nous mettons notre bonne volonté tout entière à votre disposition.

Nous aurons aussi, Messieurs, à porter notre action sur un autre champ. Quand vous avez bien voulu fonder avec nous l'*Union patriotique*, vous avez sagement prévu qu'elle ne saurait se désintéresser des grands problèmes économiques, de la solution desquels dépend en grande partie la puissance d'une nation, puisque non seulement la guerre elle-même, mais la préparation de la guerre entraîne des dépenses telles que tout effort serait vain si la richesse publique n'y pouvait subvenir.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler non plus quelle influence a eu notre crédit lorsqu'il s'est agi de rapprocher d'un bout de l'Europe à l'autre deux puissances faites pour s'aimer et dont les liens semblent se resserrer de jour en jour.

Il y a longtemps déjà que nous avons songé à ces questions, que la compétence de quelques-uns de nos collègues permettait d'aborder. Sans vouloir les embrasser dans une généralité où nous risquerions de nous perdre, nous avons considéré avant tout les intérêts de notre industrie lyonnaise et ce n'était pas là se réfugier dans un particularisme étroit, puisque notre grande ville, par son commerce séculaire, l'étendue de ses débouchés, l'importance en un mot de ses transactions, se trouve être dans une situation telle que ses intérêts se confondent avec les intérêts généraux de la France elle-même.

La question nous a semblé pour elle se poser de deux façons différentes : la première chose étant de conserver à Lyon son marché, la seconde de rester digne de le conserver. Or, la raison aussi bien que les traditions de notre cité lui interdisaient de songer à cette utopie que demandent certaines autres et qui consiste à fermer la France d'une muraille de Chine alors que nous sommes allés en Chine pour abattre l'autre.

C'est à nous à faire en sorte de soutenir la concurrence chez nous, afin qu'on nous permette d'aller la faire aux autres ailleurs. Pour cela, il est nécessaire de rester les premiers, de ne point s'en fier à une supériorité déjà vieille, mais qui reste néanmoins toujours en péril, de former les générations à perfectionner le travail de leurs pères en les renseignant

sur tous les progrès, en les mettant à même de suivre au jour le jour les transformations des désirs de leur clientèle.

Il nous a semblé, pour cela, qu'un vaste Institut national de tissage, analogue à ceux qui existent à l'étranger, et qui ont joué un si grand rôle dans le développement industriel de l'Allemagne, par exemple, analogue aussi à ceux que d'autres villes plus petites que la nôtre possèdent, où se formeraient directeurs, apprentis, ouvriers, où se renseignerait constamment le commerce, serait appelé à donner à nos affaires une impulsion nouvelle et une nouvelle vigueur.

Ce plan, dont il ne m'appartient pas de vous exposer les détails, nous l'avons fait connaître à la Chambre de Commerce, au syndicat des tisseurs, à la députation du Rhône, au gouvernement; notre ami Sanaoze a entrepris en sa faveur une véritable croisade, et partout il a rencontré une chaleureuse approbation.

Malgré les délais qu'on nous a annoncés, nous ne désespérons pas de le faire aboutir.

En second lieu, nous avons adhéré des premiers à la ligue qui s'est formée pour empêcher que des droits soi-disant protecteurs viennent frapper notre industrie dans les matières qui sont son pain quotidien. Des premiers, nous nous sommes inscrits parmi les adhérents du Comité de défense du marché des soies, et nous vous demanderons aujourd'hui d'approuver sur ce point, comme sur le reste, notre conduite, et de faire savoir à qui de droit que l'*Union patriotique* tout entière et ses milliers d'adhérents sont avec nous pour demander aux pouvoirs publics, dans l'intérêt de la France, de nous donner, par la création de l'Institut national de tissage et le maintien des franchises indispensables à notre industrie, les deux grands biens avec lesquels nous nous faisons forts de nous maintenir à notre rang: l'instruction et la liberté.

L'Assemblée a fait un accueil chaleureux à ce discours et, sur la proposition de M. Brunot, après avoir approuvé, à l'unanimité, la gestion morale et financière de l'œuvre, elle s'est associée d'une façon tout aussi unanime, aux deux vœux formulés au nom de l'*Union patriotique*.

En conformité du vote émis par l'Assemblée générale, la délibération suivante a été adressée à M. le président de la Commission des Douanes, à la Chambre des Députés.

« L'Assemblée générale de l'*Union patriotique du Rhône*, réunie au cirque Rancy, le 15 février 1891, au nombre d'environ quatre mille personnes et soixante-dix Sociétés adhérentes, approuve sur tous les points la conduite de son Comité, et, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont présentées :

**1<sup>o</sup> Protestation contre tout droit sur les soies;**  
**2<sup>o</sup> Vœu en faveur de la création d'un Institut national de Tissage à Lyon.**

« L'Assemblée charge spécialement le Comité de faire part à qui de droit de ces décisions unanimes. »

#### LES VOLONTAIRES DE 1870-71

Une émouvante surprise était réservée à M. Brunot par la Société des *Engagés volontaires de 70-71* qui s'avancent vers l'estrade, drapeau en tête. Leurs clairons — des combattants de l'année terrible, dirigés par le brave Alsacien Merkel — sonnent le *Garde à vous!* M. Chambard-Hénon, président, les présente, et M. Clouzet, vice-président, prononce le discours suivant en remettant à M. Brunot une superbe médaille d'argent gravée à son nom et offerte par les *Volontaires de 1870-71*.

Voici le résumé du discours de M. Clouzet :

« La Société des *Volontaires de 70-71* m'a fait l'honneur de me déléguer auprès de vous pour vous exprimer toute sa reconnaissance et vous remettre un témoignage d'estime et d'amitié en souvenir de l'œuvre grande et patriotique que vous avez entreprise,

« La Société des *Volontaires de 70* admire votre dévouement à cette cause sacrée de la grandeur de la Patrie; soyez assuré d'avance de votre succès.

« N'oubliez pas surtout, M. le Président, que le dévouement de tous les volontaires vous est acquis depuis le jour où vous avez eu l'heureuse inspiration de fonder l'*Union patriotique du Rhône* et, si la guerre un jour se déclarait, nos vieux clairons de 70-71 sonnèrent l'assemblée et, fidèles à notre devise (Que nul ne touche à la France!), tous les volontaires de 70-71 vaincront ou mourront pour la défense de la Patrie et la délivrance de l'Alsace-Lorraine.

« Tels sont, M. le président, les sentiments de patriotisme qui animent la Société des *Volontaires de 70-71*, et c'est au cri de : Vive l'*Union patriotique du Rhône!* que j'ai l'honneur de vous remettre ce souvenir. »

M. Brunot, profondément touché, a remercié en quelques paroles émues les *Volontaires de 1870-71* de leur intention aussi délicate qu'inattendue, et en a reporté l'honneur sur l'Association.

#### DIPLOMES ET RÉCOMPENSES

Remise est faite ensuite aux Sociétés adhérentes pendant l'année 1890-91 des diplômes d'honneur décernés à chaque Société affiliée.

Ce sont : la *Vaillante*, la *Vigilante fraternelle*, l'*Union tararienne*, les *Excursionnistes lyonnais*, Sociétés de gymnastique et d'études militaires.

La Société de tir d'Heyrieux (Isère); le *Ramier lyonnais*, Société colombophile; la Société de sauvetage et de natation, de Givors; l'*Étendard*, fanfare de trompettes.

Puis divers prix offerts par M. Calliet, membre donateur, avec destination spéciale, sont remis aux enfants de M. Honoré, moniteur de l'*Avant-Garde*, au pupille Biston, de la *Lyonnaise*, ainsi qu'une médaille de vermeil à M. Romary, chef des trompettes de l'*Avant-Garde*.

#### LA FÊTE GYMNIQUE

A trois heures commence la fête gymnique, sous la direction des moniteurs généraux, MM. Raffin, de la *Française*, et Lefebvre, de l'*Etoile lyonnaise*, et avec le concours de leurs collègues, MM. Pellet (*Alsace-Lorraine*), Honoré (*Avant-Garde*), Mocquart (*Avenir*), Payen (*Eclair*), Maufroy (*Eclaireurs de l'Est*), Bédon (*Jeune France*), Surand (*Lyonnaise*), Péchin (*Sentinelle*), Esquis (*Vaillante*), Valette (*Vigilante fraternelle*), Fichet (*Volontaires Croix-Roussiens*) et des prévôts d'escrime, MM. Toupet (*Touristes lyonnais*) et Balme (*Excursionnistes*).

Il n'y a qu'une voix dans toute l'assemblée pour acclamer ces vaillants jeunes gens dans tous les exercices du programme, ponctuellement exécutés.

Un léger changement y avait été apporté à la suite d'une demande justifiée des *Volontaires Croix-Roussiens*.

Au reste, voici la teneur exacte du programme :

##### PREMIÈRE PARTIE

- I. — Assaut de bâton : *Volontaires Croix-Roussiens*.
- II. — Ensemble de boxe : *Eclair*, *Eclaireurs de l'Est*, *Etoile*, *Jeune France*, *Vigilante fraternelle*.
- III. — Ensemble de bâton : *Avenir*.
- IV. — Mouvements d'ensemble avec barres : *Sentinelle*.
- V. — Pyramides : *Avant-Garde*.

##### DEUXIÈME PARTIE

Fête gymnique donnée en commun à raison de trois gymnastes par Société. Exercices au reek et aux barres parallèles.

##### TROISIÈME PARTIE

- I. — Pyramides (pupilles) : *Vaillante*.
- II. — Ensemble à mains libres : *Alsace-Lorraine*.
- III. — Ensemble d'escrime : *Touristes* et *Excursionnistes lyonnais*.
- IV. — Mouvements d'ensemble avec barres : *Française*.
- V. — Pyramides avec échelles : *Lyonnaise*.

Le Comité de l'*Union patriotique*, se faisant l'interprète des sentiments unanimes de l'Assemblée, a décerné, séance tenante, une médaille de bronze et un diplôme d'honneur à chacun des moniteurs généraux, MM. Raffin et Lefebvre.

Au nom de l'*Alouette des Gaules* et de l'*Union patriotique de l'Ain*, M. Parant a remis un bouquet à M. Raffin, et lui a adressé quelques paroles cordiales.

#### RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Le vote des adhérents et des Sociétés adhérentes a eu lieu pendant la fête gymnique.

Ont été élus à l'unanimité : MM. Benassy, Besson (Pierre), Bouillin, Chapot, Dauvergne, Desbat, Dubuy, Mancardi, Sanaoze, membres sortants; Bertet (Louis), Privat, président de la *Fédération colombophile*, membres nouveaux;

\*  
\*\*

La dernière partie de la fête était remplie par les trompettes de l'*Avant-Garde* qui, sous la direction de M. Romary, ont été chaleureusement applaudis et bissés.

La musique militaire a alors joué le salut aux drapeaux et la *Marseillaise*, que tous les assistants ont écoutée, debout et découverts, au milieu d'acclamations enthousiastes.

Tout commentaire nous paraît superflu après un si beau succès.

Nos adhérents reconnaîtront qu'il y a là aussi pour eux un devoir à remplir, en travaillant résolument, de leur côté, à propager autour d'eux l'*Union patriotique du Rhône*.

#### LA RÉCEPTION

En quittant le cirque Rancy, les présidents et moniteurs généraux des quinze Sociétés de gymnastique et d'études militaires se sont rendus au café Bution, place de l'Hôpital, pour assister à la réception qui leur était offerte.

Beaucoup de délégués de l'extérieur étaient également présents.

Une grande cordialité a marqué cette réunion au cours de laquelle M. Brunot a, de nouveau, remercié les Sociétés organisatrices et les a assurées des profondes sympathies de l'*Union patriotique du Rhône*.

M. Maufroy, des *Eclaireurs de l'Est*, a répondu à M. Brunot et lui a témoigné toute la gratitude des gymnastes envers l'*Union patriotique*; il a terminé en exprimant le désir qu'aux excellents résultats de cette magnifique journée, on puisse bientôt ajouter la création d'un cours de moniteurs.

M. le docteur Convers, de Saint-Etienne, a remis, au nom de M. Wolff, dessinateur en broderies dans cette ville, un emblème patriotique récemment créé par cet artiste, — la pensée nationale — aux représentants de chacune des quinze Sociétés si applaudies au cirque Rancy, ainsi qu'à M. Parant, président de l'*Alouette des Gaules*.

Cette réception amicale a été suivie du banquet annoncé.

#### LE BANQUET

A sept heures du soir, un grand banquet réunissait dans les salons de l'Hôtel Bellecour les invités et les principaux membres de l'*Union patriotique du Rhône*, sous la présidence de M. Brunot, ayant à sa droite, M. Loiseau, président de l'*Union patriotique de l'Ain*, et à sa gauche, M. le lieutenant-colonel Polonus.

Au dessert, M. Brunot a porté un toast chaleureux à nos amis de Bourg et de Saint-Etienne, à la presse lyonnaise tout entière dont le concours nous est si précieux, et à l'auteur du groupe des Enfants du Rhône, M. Pagny.

M. Loiseau, répondant à ce toast, a rendu hommage à l'esprit d'entente et d'union si hautement affirmé dans cette journée par les quinze Sociétés organisa-

trices de la fête, groupées sous le drapeau de l'*Union patriotique du Rhône*, et a bu au triomphe des grandes idées qui forment la base de nos associations fraternellement unies.

M. Flachier, président de la *Stéphanoise*, a remercié l'*Union patriotique* pour les témoignages réitérés de sympathie qu'elle a accordés aux gymnastes de sa Société, au cours de l'année 1890, et a félicité notre œuvre de ses succès et de sa prospérité.

M. Chambard-Hénon, parlant de l'œuvre de la gymnastique, si utile à la grandeur de la Patrie, a bu au développement de cette belle institution et a porté la santé de M. Pugins, son doyen et promoteur dans notre région, récemment décoré des palmes académiques.

Puis, M. Bouillin, adjoint au maire de Lyon, a, en cette qualité, manifesté ses remerciements à M. Brunot pour les bonnes paroles par lui adressées à la municipalité lyonnaise et lui a donné l'assurance que son appui ne ferait jamais défaut à l'*Union patriotique*.

M. Sanaoze, après lui, a bu aux promoteurs et aux organisateurs du 4<sup>e</sup> Concours national de tir.

La série des toasts a été close par M. de Leiris, comme président d'une Société adhérente, et par M. le lieutenant-colonel Polonus, qui a énergiquement félicité les jeunes membres des Sociétés des brillantes qualités dont ils ont fait preuve devant le public lyonnais.

## COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ

#### Réunion mensuelle du 3 mars 1891

La séance est ouverte à 9 heures.

Conformément aux statuts, le Comité procède à l'élection du bureau pour l'année 1891, après avoir décidé de créer une quatrième vice-présidence.

Le scrutin donne les résultats suivants, à l'unanimité : MM.

Président : F. Brunot.

Vice-Présidents : F. Sanaoze, Polonus, Chambard-Hénon, Dontenville.

Secrétaire général : D. Koenig.

Secrétaire général adjoint : J. Berne.

Trésorier : M. Tricaud.

Trésorier adjoint : L. Dubuy.

Les autres membres du Comité sont :

MM. Jean Beau, Benassy, Louis Bertet, Pierre Besson, Billiaz, Bouillin, Buffaud, Chapot, Dauvergne, Delaunay, Desbat, Durand, Gourju, Grosset, Mancardi, Maynard, Mermet, Privat, Roman, Camille Roy, Wolf,

\*  
\*\*

Plusieurs nouvelles adhésions sont communiquées au Comité, citons :

*Société de la Bibliothèque de Fontaines-sur-Saône*, président M. Jance.

MM. Loiseau, de Bourg; Flachier, Wolff (Louis), docteurs Granjon, Convers, de Saint-Etienne; Crescent, Feuillade, professeurs au Lycée de Lyon; Pagny, statuaire, docteur Bard, etc., etc.

A l'occasion de l'assemblée générale, des félicitations et des remerciements sont votés à l'unanimité à M. Brunot pour le discours qu'il y a prononcé; à M. Koenig pour l'organisation de cette assemblée.

M. Brunot fait part au Comité d'une heureuse conséquence de notre assemblée générale. En effet, les moniteurs généraux des quinze Sociétés adhérentes lui ont adressé une demande écrite à l'effet de pouvoir se réunir au siège de l'*Union patriotique*, pour y délibérer, sous l'égide de notre association, sur la création et l'organisation d'un cours de moniteurs.

Le Comité fait le meilleur accueil à cette communication et décide, à l'unanimité, d'accorder à ce projet son appui moral et financier ainsi que le local de ses réunions.

La Fédération colombophile de Lyon prie l'Union patriotique de se faire représenter à sa distribution annuelle de récompenses le dimanche 15 mars. Sont délégués: MM. Brunot, Sanaoze et Wolf.

Le Comité de l'Union patriotique accorde ensuite spontanément et avant toute demande, un don de cinq cents francs au 4<sup>e</sup> Concours National de tir, sans préjuger des prix qui pourront être votés ultérieurement.

Le président rappelle au Comité que trente cartes d'entrée avaient été réservées à notre Association à la manifestation organisée, le 1<sup>er</sup> mars, au Grand-Théâtre, par le Comité ouvrier pour l'entrée en franchise des matières premières.

M. Chambard-Hénon propose de nouveaux moyens de propagande qui sont adoptés.

La séance est levée à 10 heures 45.

## LA RÉUNION DES MONITEURS

En gymnastique comme en toute étude, la nécessité d'une méthode régulière, uniforme, progressive, s'impose, — et là plus qu'ailleurs encore, puisque le développement harmonique et idéal du corps humain est lié à des considérations physiologiques qu'il importe de ne pas méconnaître.

La science de l'éducation physique se perfectionne rapidement, comme toutes les autres; il n'y a pour s'en convaincre qu'à se reporter, par la pensée, aux moyens d'enseignement usités, il y a vingt ou trente ans, ou de comparer la physiologie générale des fêtes gymniques d'autan à celle que présentent aujourd'hui les réunions de gymnastes.

D'où ressort la double obligation, d'abord, de travailler soi-même, ensuite de se tenir au courant des travaux accomplis chaque année, non seulement dans notre pays, mais au dehors, en Belgique, en Suisse, par exemple.

Les préventions contre la gymnastique sont loin d'être entièrement dissipées dans l'opinion publique, et pour achever de les détruire, pour arriver à généraliser le goût des exercices corporels, quelle meilleure garantie trouvera-t-on à offrir aux familles que celle de l'appui des autorités médicales?

Si l'on veut réaliser tous ces progrès et imprimer une impulsion nouvelle à la gymnastique, il est indispensable que les moniteurs, ou professeurs des Sociétés se réunissent et travaillent en commun.

Seul, un groupement de ce genre pourra s'inspirer des renseignements recueillis, de la comparaison des méthodes, des rapports de ses délégués aux grands Concours français et étrangers, pour amener une rénovation complète dans la manière d'enseigner.

Il en résultera des cours techniques toujours bien compris, présentant des combinaisons nouvelles de mouvements et d'exercices mieux appropriés aux différents âges et aux tempéraments. L'expérience de quelques-uns profitera à tous; certaines erreurs disparaîtront d'elles-mêmes, et l'amélioration générale du travail s'étendra des moniteurs généraux aux moniteurs adjoints et à tous les membres des Sociétés.

D'un autre côté, ce sera former aussi un excellent personnel indispensable à l'organisation parfaite des Concours et fêtes, où l'on ne compte jamais trop de jurés expérimentés et de personnes compétentes.

Enfin, des relations cordiales s'établiront ou se maintiendront entre tous, car se réunir et travailler ensemble, c'est apprendre bien vite à s'apprécier réciproquement, à sympathiser en frères d'armes. L'union fait la force, et cette union amicale est appelée rapidement à se traduire en résultats féconds pour le bien de la gymnastique et la grandeur de la Patrie.

S'inspirant de ces réflexions salutaires, les moniteurs généraux des Sociétés de Lyon, adhérentes à l'Union patriotique du Rhône, ont pensé qu'il fallait mettre à

profit le rapprochement résultant de l'organisation commune de la fête gymnique donnée à l'assemblée générale du 15 février dernier.

Après s'être concertés, sur la convocation d'un de leurs collègues, M. Valette, ils ont demandé par lettre à l'Union patriotique de les autoriser à se réunir à son siège, 5, place de la Miséricorde, et ont prié M. Brunot de vouloir bien accepter la présidence de leurs réunions préparatoires, désirant leur donner un caractère officiel.

Une première réunion eut lieu le lundi 2 mars, et fut suivie d'une seconde, également présidée par M. Brunot, assisté de M. Koenig, secrétaire général.

Cette deuxième réunion comprenait les moniteurs généraux ou professeurs de treize Sociétés, savoir: MM. Raffin, Mercier, Surand, Lefebvre, Péchin, Honoré, Valette, Payen, Broyer, Fichet, Maufray, Trichon, Lambrecht, Ballet, Baudit. Les moniteurs de la *Vailante* et de la *Jeune France* étaient excusés.

Voici le résumé des décisions prises:

1<sup>o</sup> Création d'une réunion permanente des moniteurs généraux, moniteurs généraux adjoints ou professeurs. Sur la demande des moniteurs généraux, l'Union patriotique du Rhône, dans sa séance du 3 mars, a accordé son local;

2<sup>o</sup> Cours technique et pratique de gymnastique, dont le local sera incessamment choisi.

MM. Raffin, Surand, Lefebvre, Honoré et Péchin sont délégués pour l'examen des locaux à voir;

3<sup>o</sup> Constitution d'une bibliothèque d'ouvrages spéciaux, à tenir à jour. L'Union patriotique du Rhône contribuera à la composer et à l'entretenir;

4<sup>o</sup> Cours d'anatomie appliquée à la gymnastique, au siège de l'Union patriotique qui fera les démarches nécessaires pour obtenir un professeur;

5<sup>o</sup> Règlement intérieur. Une commission de cinq membres a été nommée pour le préparer et se réunira le 16 mars. Elle se compose de MM. Péchin, Lefebvre, Surand, Raffin, Payen.

M. Payen a été élu spécialement comme secrétaire provisoire et sera aidé par M. Koenig, secrétaire général, dans la tâche d'organisation.

Au moment de la clôture de la séance, les moniteurs généraux ont renouvelé avec instance leur désir de se maintenir sous l'égide de l'Union patriotique du Rhône, et sous la présidence de M. Brunot, pendant les séances laborieuses qui vont suivre.

Trois nouvelles adhésions sont parvenues à l'Union patriotique du Rhône. Ce sont:

*Touristes Lyonnais*, section de Villeurbanne; *Touristes Lyonnais*, section de Saint-Fons; *La Martiale*, Société de gymnastique, tir et musique du 4<sup>e</sup> arrondissement.

## UNION PATRIOTIQUE DE L'AIN

Assemblée générale du 8 mars 1891.

Encore une de ces journées trop rares et trop courtes, journée de félicité complète, — à marquer d'une pierre blanche, selon l'adage antique, — journée d'effusion sincère, d'union cordiale, où l'on se sent transporté dans une sphère élevée de dévouement et de désintéressement.

Invitée comme chaque année à cette Assemblée générale, l'Union patriotique du Rhône a été heureuse de rendre à sa sœur de l'Ain la gracieuse visite qu'elle en avait reçue tout récemment.

Notre association était représentée à Bourg par MM. F. Sanaoze, Chambard-Hénon et Dontenville, vice-présidents, Koenig, secrétaire général et Berne, secrétaire général adjoint. Le conférencier, M. le Dr Bard, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, et M. de Leiris, président des *Touristes Lyonnais*, s'étaient joints aux délégués.

Reçue à la gare par MM. Loiseau, Parant et plusieurs membres du Comité de l'Ain, la délégation lyonnaise fut conviée à un cordial déjeuner, prélude habituel des réceptions de Bourg. Tous nos amis ont apprécié la courtoise délicatesse de l'hospitalité bressane, nous remercions à en faire l'éloge.

Notre intention n'est pas d'anticiper ici sur le compte rendu intégral que va publier le bulletin mensuel de l'*Union patriotique de l'Ain*; cependant nous ne pouvons résister au plaisir de parler au moins sommairement de l'Assemblée générale du 8 mars 1891.

Le programme de la journée comprenait, d'abord, une réunion des présidents ou délégués des Sociétés de gymnastique et de tir de l'Ain, en vue de constituer une *Association départementale*.

A la presque unanimité les Sociétés de l'Ain, soit par délégation, soit par correspondance, ont donné à ce projet leur adhésion sans réserve. Le principe de l'Association étant adopté, une commission d'initiative a été élue et chargée de la rédaction des statuts.

A deux heures, a eu lieu, au Théâtre de Bourg, l'Assemblée générale de l'*Union patriotique de l'Ain*. Salle comble où se presse l'élite de la population de Bourg, sans oublier M. le Préfet et M. le Maire, M. le général Logerot, ancien ministre de la Guerre, et sa famille, etc., etc.

En ouvrant la séance, M. Loiseau, président, a prononcé un excellent discours dans lequel il a fait le tableau détaillé des travaux de l'année écoulée, tout en rendant hommage au concours dévoué de ses collègues.

A signaler un projet qui sera mis à exécution cette année et qui consiste à installer dans chacun des trente-six chefs-lieux de canton du département de l'Ain une plaque commémorative portant, gravés, les noms des enfants du canton morts pour la Patrie en 1870-71. Résumons à cet égard la pensée d'un des assistants : il faut que les enfants apprennent, pour ainsi dire, à épeler et à lire sur ces tables de l'héroïsme et de l'abnégation.

Nous félicitons vivement nos amis de Bourg, assurés, dès maintenant, d'un succès absolu.

M. F. Sanaoze, désigné spécialement pour faire l'appel des lauréats du cours de topographie, a rappelé en termes heureux la tâche multiple à laquelle s'est consacrée l'*Union* de l'Ain, sur le terrain patriotique ou philanthropique, et a adressé de chaleureuses félicitations au dévoué professeur, M. le lieutenant Maissiat.

Ensuite, la parole a été donnée à M. le docteur Bard, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon.

Le distingué conférencier avait choisi pour sujet : Des Sociétés de secours aux blessés en temps de guerre. Disons en un mot que M. le Dr Bard, comme toujours, a su charmer et intéresser son nombreux auditoire. La preuve la plus concluante à donner, c'est la constitution assurée du 131<sup>e</sup> Comité de l'*Union des Femmes de France*.

Après la proclamation du résultat de l'élection des membres sortants, l'*Alouette des Gaules* a donné une brillante fête de gymnastique, sous la direction de son moniteur général, M. Gauthier. Pupilles et sociétaires se sont fait applaudir notamment dans l'ensemble de boxe et les mouvements d'ensemble en musique, avec le concours de l'*Union Bressane*, directeur M. Ecochard.

Un banquet magnifique, servi à l'hôtel de la Gare, a complété cette journée si bien employée. Des toasts pleins de charme ou d'éloquence ont été portés par MM. Loiseau, Dontenville, Parant, Chambard-Hénon, de Léiris, Belaysoud, Berne. L'espace nous manque pour les publier, retenons en les éléments principaux.

M. Chambard-Hénon, un de nos vice-présidents, a fait une collecte en faveur de la première plaque commémorative destinée au canton de Bourg et a recueilli la somme de 58 francs.

M. Belaysoud a annoncé la fondation de la Société des *Anciens Mobiles de l'Ain* ayant fait le siège de Paris. C'est la troisième association patriotique fondée

ce 8 mars 1891; on ne pouvait mieux célébrer le jour de l'Assemblée générale de l'*Union patriotique de l'Ain*.

M. Berne a aussitôt présenté aux mobiles bressans le salut amical de leurs amis du Rhône, heureux d'applaudir à la constitution de ce nouveau groupement de défenseurs.

Enfin une dépêche arrivée de Tours est venue apporter à l'*Union patriotique de l'Ain* les vœux de succès et les sentiments de bonne confraternité de l'*Union patriotique d'Indre-et-Loire*, dont l'assemblée générale avait lieu précisément ce jour; cette dépêche était signée de M. le Dr Héron, président. M. Loiseau a répondu aussitôt par un télégramme analogue.

A huit heures et demie, les Lyonnais, accompagnés jusqu'à la gare, prenaient congé pour quelque temps de leurs amis bressans, — séparés d'eux par quelques lieues de territoire, quoique toujours unis dans le devoir envers la France.

Suivant la charmante expression de M. Loiseau, « il n'y a, en effet, entre nos deux associations, ni rivalité, ni même simplement émulation, ce qui pourrait signifier dualisme, — mais le désir constant de faire toujours mieux *ensemble*. »

Telle est la fraternité que nous rêvons entre Français. Quelle somme de bienfaits résulterait pour la Patrie de la création, dans chaque département, d'une association semblable! Dans tous les cas, nous envoyons les sceptiques ou les incrédules à Bourg, car, au contact de nos amis, ils ne tarderont pas à être gagnés, eux aussi, par la contagion du bon exemple.

## UNION PATRIOTIQUE DU RHONE

### Extraits des statuts

#### ART. 2.

L'*Union patriotique du Rhône* a pour but de contribuer à la défense et au relèvement de la Patrie.

Elle ne s'occupe ni de politique ni de religion.

#### ART. 3.

Son programme est :

1<sup>o</sup> De propager et de fortifier l'idée du patriotisme, et pour cela de créer et d'encourager les Sociétés de tir, de gymnastique, d'études militaires, d'escrime, où se préparent des soldats; les Sociétés colombophiles; les Sociétés de natation, de sauvetage, de secours aux blessés, et en général toutes les Sociétés artistiques, littéraires et autres, où s'entrelient les sentiments de patriotisme, d'abnégation et de dévouement;

2<sup>o</sup> D'aider le commerce et l'industrie nationale dans la lutte contre la concurrence étrangère.

#### ART. 4.

A cet effet, l'association organise des réunions, des conférences, des lectures; elle publie et distribue des livres, des brochures, des chants, etc.; elle accorde des subventions, des prix, des médailles.

#### ART. 6.

Est membre de l'association, tout Français ou Française, qui s'engage à verser annuellement une des cotisations suivantes :

Membre adhérent, de un à cinq francs; Associé, cinq francs; Souscripteur, dix francs; Donateur, vingt francs.

#### ART. 7.

Une Société peut adhérer à titre collectif, mais seulement en qualité de membre souscripteur ou donateur.

#### ART. 9.

L'*Union patriotique du Rhône* est administrée par un Comité central, composé de trente membres, élus au scrutin secret par l'Assemblée générale.

Ce Comité est renouvelable par tiers chaque année.

## DEMANDE DE PROFESSEUR

La *Patriote*, Société de gymnastique de Saint-Chamond (Loire), demande un professeur. S'adresser à M. Emile Alamagny, président de la Société.

Le Gérant : FÉLIX SANAoze